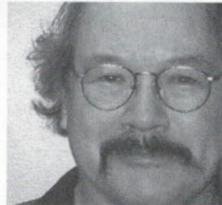


Les marques postales de Sherbrooke durant la période 1817-1917



Jacques Nolet
AEP, AQEP



ill. 1 - Carte postale présentant le bureau de poste principal de Sherbrooke, coll. Cimon Morin.

Désignation du bureau de poste

Il demeure important, au point de départ, de connaître la désignation d'un bureau de poste, car souvent le nom de la localité aura des répercussions significatives sur ses marques postales. Nous savons que, outre les amérindiens, le premier établissement à cet endroit apparut en 1794 (selon les encyclopédies) ou en 1802 (selon la Société d'histoire de Sherbrooke), puisqu'on célébrait en 2002, en principe, le bicentenaire de sa création dans un endroit aujourd'hui connu sous le nom de Sherbrooke.

La désignation initiale de ce premier établissement fut probablement « Ascott », car son premier bureau postal portait ce nom (Frank W. Campbell, *Canada Post Offices 1755/1895*, p. 6). Cette désignation ne dura que deux années: de 1817, date de son ouverture, jusqu'à la modification de son nom, au cours de 1819.

Les responsables politiques, en accord avec les habitants du lieu, décidaient en 1819 de changer le nom initial pour « Sherbrooke », en l'honneur de Sir John Coape, devenu ultérieurement Lord Sherbrooke, qui était gouverneur en chef de l'Amérique du Nord britannique (1816-1818).

C'était la coutume à cette époque, dans les colonies britanniques du Bas et du Haut-Canada, de désigner certaines localités en l'honneur des principaux dirigeants politiques (Aylmer pour Lord Aylmer, Drummondville en l'honneur de Sir George Drummond, Haldimand pour Sir Frederick Haldimand, etc.).

Le bureau de poste prit la nouvelle désignation de cet établissement, car il devait refléter la situation politique de ce lieu afin d'éviter toute confusion possible. Campbell confirme ce changement dans son ouvrage *Canada Post Offices 1755/1895*: « *Sherbrooke later* » (p. 6) et « *formerly Ascott* » (p. 160).

C'est sous la deuxième désignation que nous connaîtrons ce bureau, et ses marques postales portent toujours ce vocable en l'honneur de l'ancien gouverneur retourné en Angleterre pour des raisons de santé.

Marques postales

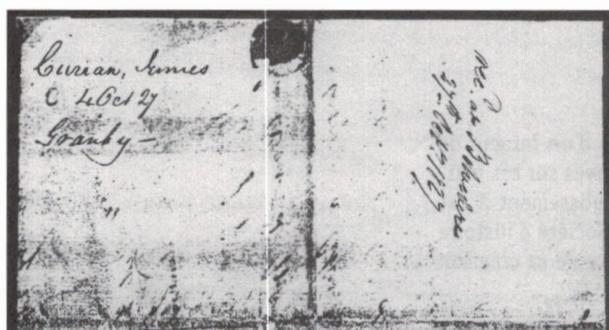
Les marques d'un bureau aussi ancien comportent habituellement trois grandes sortes d'oblitérations : les manuscrites, les imprimées, et les autres... s'il y a lieu.

Manuscrites

La première catégorie demeure difficile à retracer pour cet endroit, sans doute à cause du faible volume de courrier traité. Aucune marque manuscrite, tant d'Ascott (1817-1819) que de Sherbrooke (1819-1826), ne peut vous être montrée dans le cadre de cet article. Voilà pourquoi nous sommes sûrs que ces marques sont rarissimes.

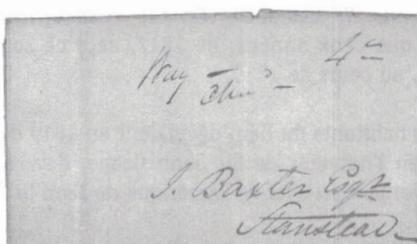
Deux marques manuscrites, de 1827 et de 1833, vous sont présentées, afin que vous puissiez avoir une idée de leurs particularités, du reste fort intéressantes.

La première date du 4 octobre 1827 (ill. 2). Au moment de sa réception, le 27 octobre, le maître de poste de Sherbrooke, Charles Witcher, inscrivit au verso du pli l'annotation «*Rec'd at Belvedere, 27th Oct. 1827*». Bien que non enregistré par Campbell, le nom «Belvedere» était une désignation commune de cet établissement, situé à une distance d'environ deux kilomètres à l'ouest d'Ascott, site de l'établissement initial de Sherbrooke.



ill. 2 : Pli du 4 octobre 1827 avec marque manuscrite «Belvedere», coll. Cimon Morin.

La seconde date du 21 février 1833 (ill. 3). D'après l'indication interne de la missive, «Sherbrooke 21th Feby 1833», il s'agit de la preuve qu'elle provient de ce bureau. L'autre preuve, ce sont les initiales manuscrites «CW», pour Charles Witcher, le troisième maître de poste de l'endroit, selon les Fiches historiques du Ministère des postes, de 1821 à 1834, que l'on retrouve en base de la mention WAY.



ill. 3 : Pli du 21 février 1833 avec marques manuscrites, coll. Jacques Nolet.

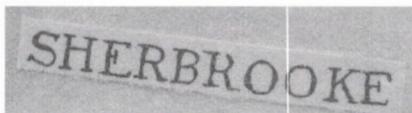
Imprimées (frappe rectiligne et empreintes circulaires)

Rectiligne (1826-1829)

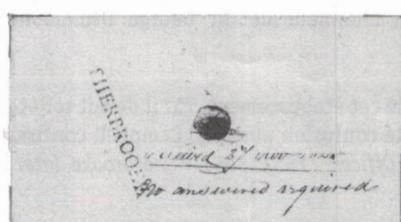
La première marque de Sherbrooke utilisant des caractères d'imprimerie fut de type rectiligne. Elle apparut une dizaine d'années après l'ouverture du bureau de poste. Il n'y eut d'ailleurs, dans le Bas-Canada (qui correspond au territoire actuel du Québec), que 18 bureaux de poste à avoir utilisé des marques rectilignes (A. Walker, *A Century of Quebec Postmarks and Postal Markings 1780-1880*, p. 1-2). Sherbrooke fut l'un des tout derniers bureaux à s'en servir avec ceux de Saint-Denis, en 1828, et de Petite-Nation, en 1843 (*Canada Specialized*, p. XV et XVI).

Il s'agit d'une marque difficile à acquérir (ill. 4), utilisée entre 1826 et 1829 selon le *Canada Specialized* (p. XVII), qui en fournit les dimensions (48 x 4 mm) et la couleur de l'encre (noire).

Grâce à des amis spécialistes de l'histoire postale du Québec ou des Cantons de l'Est, nous pouvons vous en présenter deux exemples : 18 novembre 1826, première année d'utilisation (ill. 5), et 26 juillet 1827, deuxième année (ill. 6). Selon leurs dires, il s'agit d'une marque «peu commune» (Jacques Poitras) et même «rarissime» (Jacques Charron), confirmant parfaitement les indications du *Canada Specialized*.



ill. 4 : Frank W. Campbell, *Canada Post Offices 1755/1895*, marques rectilignes, p. 160.



ill. 5 : Pli du 18 novembre 1826 revêtu de la marque rectiligne, coll. Cimon Morin.



ill. 6 : Pli du 26 juillet 1827 revêtu de la marque rectiligne, coll. Jacques Charron.

Circulaire (1829-2001)

Si le premier type des oblitérations avec caractères d'imprimerie est facile à connaître, le deuxième type est plus difficile à découvrir, à cause d'une douzaine de sortes différentes, regroupées sous le terme générique de circulaire.

Voici une rapide énumération :

- « Petit double cercle interrompu » (1829-1839);
- « Double cercle interrompu, de type I » (1839-1852);
- « Double cercle interrompu, de type II » (1852-1863);
- « Numéral quatre cercles avec le chiffre "42" » (1857-1868);
- « Petit cercle brisé avec C.E », premier type (1866-1879);
- « Numéral deux cercles "33" » (1868-1873);
- « Petit cercle brisé avec QUE », deuxième type (1870-1904);
- « Cercle simple avec Canada, QUE », premier type (1879-1883);
- « Cercle simple avec QUE », deuxième type (1883-1917);
- « Cercle simple avec P.Q. », troisième type (1917-2001);
- « Cercle encadré », premier type (1893-1900);
- « Cercle encadré », deuxième type (1894-1955);
- « Duplex » (1890-1917).

La présentation des marques postales de Sherbrooke de format circulaire demeure donc plus complexe que la rectiligne.

« Petit double cercle interrompu » (1829-1839)

La première oblitération véritablement circulaire utilisée par le bureau de Sherbrooke fut le « Petit double cercle interrompu », entre les années 1829 et 1839 (Frank W. Campbell, *Canadian Postmarks to 1875*, p. 52). Cette marque s'inscrit dans le renouvellement des marques postales du Bas-Canada, décidé en 1828 par Thomas Allan Stayner, le quatrième et dernier grand responsable de la Poste coloniale en Amérique du Nord britannique, qui voulait remplacer les marques rectilignes ou les inscriptions manuscrites par de nouvelles frappes circulaires indiquant la date et l'année.

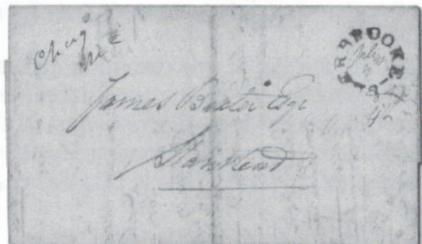
Cette première sorte de marques circulaires fut désignée par les spécialistes d'histoire postale de langue anglaise comme étant la « Ronde 2 » (Frank W. Campbell, *Canadian Postmarks to 1875*, p. 1), dénomination dont certains Québécois (Charron et Poitras) se servent encore pour la désigner. Nous préférons l'expression « Petit double cercle interrompu », mieux appropriée pour désigner cette première oblitération générale utilisée en Amérique du Nord britannique.

Le Père Anatole Walker ajoute, dans son ouvrage *A Century of Quebec Postmarks and Postal Markings 1780-1880*, que ces marteaux (« the 1829 Order ») furent attribués à environ 35 bureaux de poste québécois (p. 1-2).

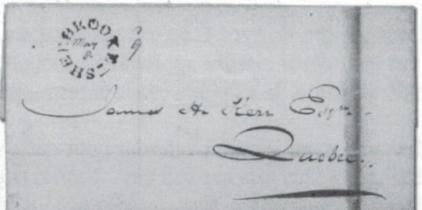
Le bureau de Sherbrooke fut l'un de ceux à qui on attribua un marteau du « Petit double cercle interrompu » (ill. 7) et il l'utilisa pendant environ une décennie (Canadian Postmarks to 1875, p. 52), soit à partir de 1829, et ce, jusqu'en 1839. À noter que toutes les empreintes ont été apposées au moyen d'une encre noire.

Nous vous présentons cette première marque sur cinq plis : un de 1829 (ill. 8), qui est la première année de son emploi, le second de 1834 (ill. 9), le troisième de 1836 (ill. 10), le quatrième de 1838 (ill. 11) et le cinquième de 1839 (ill. 12), dernière année de son utilisation à Sherbrooke.

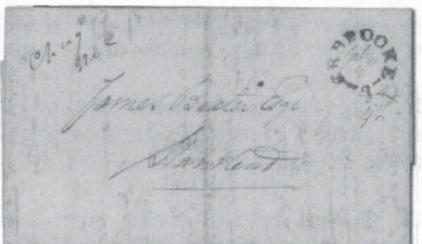
ill. 7 - Frank W. Campbell,
Canada Post Offices 1755/1895,
marque circulaire du
« Petit double cercle interrompu »
du 6 juillet 1837, p. 160.



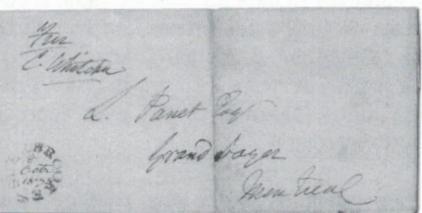
ill. 8 - Pli revêtu de la marque circulaire du « Petit double cercle interrompu », du 9 juillet 1829, coll. Jacques Nolet.



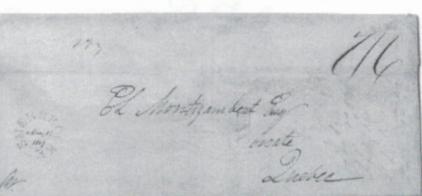
ill. 9 - Pli revêtu de la marque circulaire du « Petit double cercle interrompu », du 8 mai 1834, coll. Jacques Charron.



ill. 10 - Pli revêtu de la marque circulaire du « Petit double cercle interrompu », du 9 juillet 1836, coll. Jacques Nolet.



ill. 11 - Pli revêtu de la marque circulaire du « Petit double cercle interrompu », du 8 mai 1838, coll. Jacques Nolet.



ill. 12 - Pli revêtu de la marque circulaire du « Petit double cercle interrompu », du 18 mai 1839, coll. Cimon Morin.

« Double cercle interrompu, de type I » (1839-1852)

En 1838, Stayner fit une commande générale de marteaux circulaires qui remplaceront le « Petit double cercle interrompu » utilisé dans les colonies du Bas et du Haut-Canada. Cette nouvelle commande impliquait environ 45 bureaux postaux canadiens. Renouvelée en 1842 par Stayner, elle permit d'acquérir 55 marteaux supplémentaires du « Double cercle interrompu, de type II ». Ce que le Père Walker appelle « *The 1839-1842 Orders* » (p. 1-2).

Cette deuxième catégorie d'oblitération circulaire sera nommée traditionnellement comme la « Ronde 4 » (*Canadian Postmarks to 1875*, p. 1, et Marques postales du Québec 1763-1875, p. 21). Nous préférons la désigner comme le « Double cercle interrompu, de type I », car cette expression cerne mieux cette sorte d'oblitération.

Nous parlons du type I, ou « grand format », dans le « Double cercle interrompu » parce que son empreinte mesure approximativement 30 mm (Charron, p. 25), tandis que l'oblitération suivante, le « Double cercle interrompu, type II », n'aura que 26 mm (Charron, p. 27).

Il y aura deux formes de dateur pour cette oblitération : une avec caractères d'imprimerie, beaucoup plus rare car son coût d'achat triplait, et une avec espace blanc pour inscrire de façon manuscrite la date, de loin la plus répandue en Amérique du Nord britannique.

Lorsqu'un bureau de poste possédait un dateur avec caractères d'imprimerie, son empreinte comportait par conséquent, dans la partie centrale, deux lignes : mois, avec ses trois premières lettres anglaises accompagnées du quatrième formé par un ou deux chiffres (1^{re} ligne); et année, avec quatre chiffres (2^e ligne).

D'autres éléments caractérisent ce type I du « Double cercle interrompu » : un lettrage en style romain (avec des caractères possédant des empattements) et l'encre employée (noire et rouge).

Le bureau de Sherbrooke reçut une empreinte avec dateur en caractères d'imprimerie (ill. 13), dont la première frappe initiale fut enregistrée dans les cahiers d'épreuves en date du 2 juillet 1839. Il l'utilisa de 1839 à 1852 (*Canadian Postmarks to 1875*, p. 52; repris par Charron, p. 25). Le maître de poste employa toujours l'encre rouge (Charron, p. 25) pour apposer cette marque.

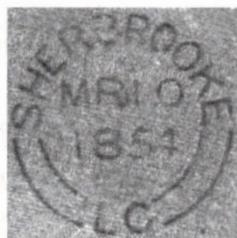
Nous pouvons encore vous présenter quelques frappes de cette deuxième catégorie d'oblitération : la première du 7 décembre 1840 (ill. 14), la seconde du 10 mars 1854 (ill. 15) et la dernière du 29 juillet 1856 (ill. 16).



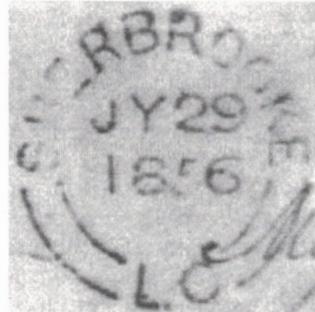
ill. 14 : Pli revêtu de la marque circulaire du « Double cercle interrompu, de type I » du 7 décembre 1840, coll. Anatole Walker.



ill. 13 : Première frappe du « Double cercle interrompu, type I » du 2 juillet 1839, conservée dans les cahiers d'épreuves des Archives nationales du Canada (ANC).



ill. 15 : Pli revêtu de la marque circulaire du « Double cercle interrompu, de type I » du 10 mars 1854, coll. Jacques Poitras. Représenté à 75%.



ill. 16 : Pli revêtu de la marque circulaire du « Double cercle interrompu, de type II » du 29 juillet 1856, coll. Jacques Poitras.

« Double cercle interrompu, type II » (1852-1863)

À partir de 1852 et pendant plus d'une décennie, le bureau postal utilisa le type II du « Double cercle interrompu ». Les spécialistes (*Canadian Postmarks to 1875*, p. 1; Charron, p. 27) optent pour l'expression « Ronde 6 » pour sa désignation, tandis que nous préférons celle de « Double cercle interrompu, type II », car elle est davantage représentative de cette catégorie d'oblitération utilisée par environ 400 bureaux de poste du Bas-Canada.

Cette troisième catégorie diffère radicalement de la précédente. D'abord par son format (beaucoup plus petit, avec seulement 26 mm), ensuite par l'encre employée (toujours noire), et, finalement, par le style des caractères de l'empreinte (formée de lettres droites sans empattement).

Toujours avec un dateur imprimé, l'empreinte de Sherbrooke du « Double cercle interrompu, type II » fut utilisée durant une période presque équivalente à la précédente : de 1852, année où elle remplaça le type I (*Canadian Postmarks to 1875*, p. 51), jusqu'en 1863 (Charron, p. 43). Nous vous en présentons un du 7 juin 1861 (ill. 17).



ill. 17 : Dessin de François Brisse de la marque « Double cercle interrompu, de type II » en date du 7 juin 1861.

**« Numéral quatre cercles "42" »
(1857-1868)**

Entre-temps, apparut dans la province du Canada, le 23 avril 1851, le premier timbre-poste adhésif, qui reflétait l'autonomie postale de cette province anglaise. En 2001, Postes Canada fêtait simultanément le 150^e anniversaire de cette autonomie postale (6 avril 1851) et de ce premier timbre (23 avril 1851). C'est pour cette raison que la Poste canadienne introduisit, le 1^{er} juillet 1857, un nouvel oblitérateur chiffré, désigné traditionnellement comme l'oblitération « Numéral quatre cercles » et destiné principalement à annuler les timbres apposés sur le courrier.

Le bureau de Sherbrooke se vit attribuer le chiffre « 42 » (ill. 18), ce qui indique également son importance postale. Distribué selon l'ordre alphabétique des principaux bureaux de poste du Canada, il y a seulement sept bureaux québécois qui reçurent un marteau : Melbourne (20), Montréal (21 et 516), Québec (37), Québec-Législature (627), Sherbrooke (42), Stanstead (45) et Trois-Rivières (47).

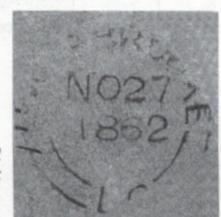


ill. 18 : Dessin de François Brisse de la marque circulaire « Numéral quatre cercles "42" ».

Sherbrooke utilisa cet oblitérateur pendant une dizaine d'années, soit de 1857 (1^{er} juillet) jusqu'en principe, au 1^{er} mars 1868, moment où apparut l'oblitérateur dit « Numéral deux cercles ». Voici deux illustrations de cet oblitérateur : sur un timbre-poste isolé (ill. 19) et provenant d'un pli daté du 27 novembre 1862 (ill. 20).



ill. 19 - Oblitération « Numéral quatre cercles "42" » apposée sur un timbre-poste isolé, coll. Jacques Nolet.



ill. 20 - Marque « Numéral quatre cercles "42" » provenant d'un pli du 27 novembre 1862, coll. Gray Scrimgeour.

« Petit cercle brisé » (1866-1904)

Juste avant l'avènement de la Confédération apparut au bureau postal de Sherbrooke une nouvelle catégorie d'oblitérations circulaires que nous désignons comme étant le « Petit cercle brisé » et que les auteurs spécialisés nomment « Ronde 7 » (*Canadian Postmarks to 1875*, p. 1; et Charron, p. 46) et qui ne mesure qu'environ 20 mm (Charron, p. 54).

Dans l'emploi que fera Sherbrooke de cette cinquième catégorie d'oblitération circulaire, il y aura deux types principaux qui correspondent chacun à la désignation de la province d'origine : d'abord avec l'acronyme « C.E » (Canada East) et ensuite un autre différent « QUE » (QUEBEC).

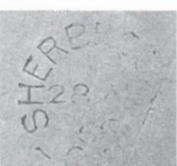
Premier type (1866-1879)

Le premier type (ill. 21) débuta en 1866 et fut utilisé d'après les spécialistes pendant une courte période : de 1867 (*Canadian Postmarks to 1875*, p. 52) jusqu'en 1874 probablement (Charron, p. 54).

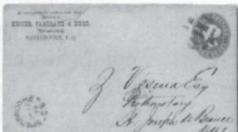


ill. 21 - Dessin de François Brisse de la marque « Petit cercle brisé avec C.E » en date du 28 août 1866.

La petite quantité de plis appartenant à notre collection nous oblige à modifier les années limites de son emploi : de 1866 (ill. 22) jusqu'à 1879 (ill. 23). À noter l'empreinte en bleue datée du 13 décembre 1875 (ill. 24).



ill. 22 : Marque du « Petit cercle brisé avec C.E » provenant d'un pli du 28 août 1866, coll. Jacques Nolet.



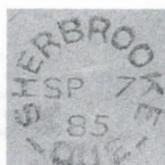
ill. 23 : Pli revêtu du « Petit cercle brisé avec C.E » en date du 17 janvier 1879, coll. Jacques Nolet.



ill. 24 : Marque du « Petit cercle brisé avec C.E » provenant d'un pli du 13 décembre 1875, coll. Jacques Nolet.

Deuxième type (1870-1904)

Le deuxième type (ill. 25) eut une durée de vie beaucoup plus longue, soit presque 35 ans. Traditionnellement, on suivait la datation de Campbell, qui indiquait une période d'utilisation assez courte : de 1874 à 1875 (*Canadian Postmarks to 1875*, p. 52). Charron (p. 54) devance sa première année d'emploi à 1870. Et le Père Walker présente un pli daté du 26 février 1877 (p. 4-8). Encore une fois, la découverte de plis revêtus de cette empreinte oblige à rectifier ces années limites : de 1870 (voir ill. 31 ci-après) à 1904.



ill. 25 : Oblitération du « Petit cercle brisé avec QUE » du 7 septembre 1885, coll. Cimon Morin.

À noter l'usage concomitant des deux types de « Petit cercle brisé », ce qui reflète assez bien la tradition de la Poste canadienne d'employer simultanément différents marteaux plutôt que d'en faire une utilisation chronologique (l'un après l'autre) comme on pourrait le penser logiquement.

Quant à la couleur de l'encre qui servit à apposer cette empreinte, les spécialistes indiquent qu'il s'agit toujours de l'encre noire (*Canadian Postmarks to 1875*, p. 52; et Charron, p. 54). Cette constatation ne reflète pas la réalité, parce que plusieurs plis présentés ici ont été tamponnés en bleu, tant pour le type I (voir ill. 24 ci-dessus) que pour le type II (ill. 26). Il faut par conséquent indiquer au moins deux couleurs : noire (la plupart du temps) et bleue (quelquefois).



ill. 26 : Marque du « Petit cercle brisé avec QUE » provenant d'un pli du 24 août 1876, coll. Jacques Nolet.

ill. 34 - Première frappe du « Petit cercle brisé avec CANADA et QUE » de Sherbrooke en date du 16 décembre 1880 (cahiers d'épreuves - ANC)

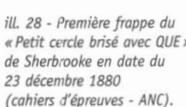


Les cahiers d'épreuves renferment deux frappes initiales du « Petit cercle brisé », de type II, utilisé à Sherbrooke : une du 15 décembre 1880 (ill. 27) et une autre huit jours plus tard (ill. 28). Il s'agit probablement de deux marteaux distincts, accordés à ce bureau du fait de l'important volume de courrier traité.

ill. 27 - Première frappe du « Petit cercle brisé avec QUE » de Sherbrooke en date du 15 décembre 1880 (cahiers d'épreuves - ANC).



ill. 28 - Première frappe du « Petit cercle brisé avec QUE » de Sherbrooke en date du 23 décembre 1880 (cahiers d'épreuves - ANC).



« Numéral deux cercles "33" » (1868-1873)

Deux ans après l'introduction du « Petit cercle brisé » au bureau de Sherbrooke, la Poste remplaça l'oblitérateur « Numéral quatre cercles "42" » par un marteau, dit « Numéral deux cercles "33" » (ill. 29), qui servit lui aussi en tant qu'oblitérateur des timbres. Le chiffre « 33 » indique que Sherbrooke se classait au trente-troisième rang d'importance du volume du courrier traité parmi les bureaux de poste opérant alors au Canada, et au troisième rang parmi ceux situés au Québec.

ill. 29 - Dessin de François Brisse de la marque circulaire « Numéral deux cercles "33" ».



Il n'y eut que sept bureaux québécois à avoir le privilège d'obtenir un marteau dans cette sixième catégorie d'oblitération. Outre Sherbrooke, on compte : Montréal (1), Québec (3), Saint-Jean (36), Acton Vale (42), Saint-Hyacinthe (52) et Trois-Rivières (53).

On retrouve ici cet oblitérateur sur un timbre isolé de la série Petite Reine (ill. 30), puis sur un premier pli du 7 mars 1870 (ill. 31) et sur un second du 3 juillet 1873 (ill. 32).

ill. 30 - Oblitération « Numéral deux cercles "33" » apposée sur un timbre-poste isolé, coll. Jacques Nolet.



ill. 31 - Pli revêtu de l'oblitération « Numéral deux cercles "33" » en date du 7 mars 1870, coll. Jacques Nolet.



ill. 32 - Pli revêtu de l'oblitération « Numéral deux cercles "33" » en date du 3 juillet 1873, coll. Jacques Nolet.

« Cercle simple » (1879-1917)

Les cahiers d'épreuves de la fin du XIX^e siècle contiennent plusieurs « frappes initiales » des catégories d'oblitération circulaire utilisées à Sherbrooke. Il s'agit du « Cercle simple », avec toutefois trois types bien distincts formés par un usage différent de l'acronyme provincial : CANADA, QUE. (1879-1883), QUE. (1883-1917) et P.Q. (1917-2001).

Premier type (1879-1883)

Pour l'une des très rares occasions, peut-être même la seule fois, une empreinte postale de Sherbrooke contient le nom du pays ainsi que l'acronyme provincial. Les cahiers d'épreuves en présentent deux « frappes initiales » : 6 octobre 1879 (ill. 33) et 16 décembre 1880 (ill. 34).



ill. 33 - Première frappe du « Petit cercle brisé avec CANADA et QUE. » de Sherbrooke en date du 6 octobre 1879 (cahiers d'épreuves - ANC).

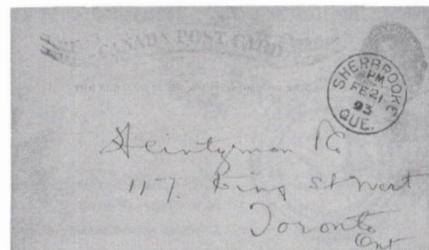
Le bureau de Sherbrooke fit partie d'une centaine d'endroits dans la province à utiliser cette sorte d'oblitération avec le nom « Canada » ajouté à l'acronyme provincial. Malheureusement, nous devons nous contenter de ces « premières frappes », puisque nous ne possédons pas encore cette marque sur un pli.

Deuxième type (1883-1917)

Éliminant le nom du pays au profit de la province d'origine, le deuxième type indique, au bas de la frappe, comme acronyme provincial « QUE. » (ill. 35). Il s'agit d'une « première frappe » en date du 9 mai 1883. Deux plis illustreront ce deuxième type : 21 février 1893 (ill. 36) et 13 décembre 1893 (ill. 37).



ill. 35 - Première frappe du « Cercle simple avec QUE. » de Sherbrooke en date du 9 mai 1883 (cahiers d'épreuves - ANC).



ill. 36 : Carte postale revêtue de l'oblitération du « Cercle simple avec QUE. » de Sherbrooke en date du 21 février 1893, coll. Jacques Nolet.



ill. 37 : Pli revêtu de l'oblitération du « Cercle simple avec QUE. » de Sherbrooke en date du 13 décembre 1893.



ill. 42 - Illustration de l'oblitération « Cercle encadré » du type I utilisée par le bureau de Sherbrooke, en date du 20 juin 1893.

Troisième type (1917-2001)

Voilà le troisième type, qui fut le plus utilisé par ce bureau de poste, puisqu'il sera employé jusqu'à tout récemment. Au lieu du « QUE. », l'acronyme provincial se réduit aux lettres usuelles : « P.Q. » (Province de Québec). Dans les cahiers d'épreuves, on retrouve de cette empreinte deux frappes initiales avec l'une des dates suivantes : 19 mai 1917, avec « chiffre » (ill. 38) et 20 octobre 1917, avec indication du moment de la journée « AM » ou « PM » (ill. 39).

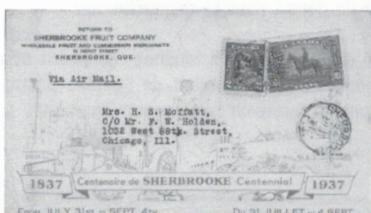


ill. 38 - Première frappe du « Cercle simple avec P.Q. et chiffre 9 » de Sherbrooke en date du 9 mai 1917 (cahiers d'épreuves - ANC).



ill. 39 - Première frappe du « Cercle simple avec P.Q. » de Sherbrooke en date du 20 octobre 1917 avec « AM » (cahiers d'épreuves - ANC).

Bien que ce troisième type soit le plus récent, nous avons eu quelques difficultés à nous procurer des exemples sur pli. Pour le sous-type avec chiffre, nous avons une enveloppe commémorative du 14 août 1937 (ill. 40) et une autre enregistrée du 18 avril 1942 (ill. 41). Quant au sous-type avec indication du moment de la journée, il nous reste à acquérir des exemples...



ill. 40 - Enveloppe commémorative revêtue de l'oblitération du « Cercle simple avec P.Q. » de Sherbrooke en date du 14 août 1937, coll. Jacques Nolet.



ill. 41 - Enveloppe revêtue de l'oblitération du « Cercle simple avec P.Q. » de Sherbrooke en date du 18 avril 1942, coll. Jacques Nolet.

« Cercle encadré » (1893-1955)

Le XIX^e siècle se termina, par l'attribution (en 1893) au bureau de Sherbrooke d'une empreinte « Cercle encadré ». Deux types de cette oblitération apparaissent : premier type, qui est rare (1893), et deuxième type, plus commun (1894). Grâce aux cahiers d'épreuves, nous avons les « premières frappes » de chacun.

Premier type (1893-1900)

Le premier type, dont la frappe initiale fut inscrite le 20 juin 1893, a été utilisé jusqu'à la fin du XIX^e siècle (ill. 42). Ce qui le caractérise, ce sont les indications du moment de la journée (« AM » ou « PM ») qui paraissent au centre de l'empreinte. Grâce à Luc Legault, nous pouvons vous présenter une illustration de son emploi en date du 13 avril 1894 avec « PM » (ill. 43). Il semble que moins de cinq frappes aient été recensées jusqu'à présent; ce qui expliquerait pourquoi un catalogue canadien lui attribue un indice de rareté de 200 !



ill. 43 - Oblitération du « Cercle encadré » du type I avec PM utilisée par le bureau de Sherbrooke sur timbre en date du 13 avril 1894, coll. Luc Legault.

PM/AP13/94

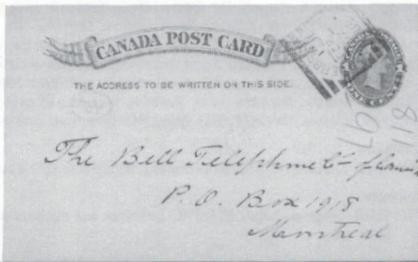
Deuxième type (1894-1955)

La deuxième empreinte a été frappée dans les cahiers d'épreuves le 21 décembre 1894 (ill. 44). Son attribution demeure difficile à expliquer, car la première oblitération de cette sorte continua d'être employée jusqu'au 1^{er} juillet 1900.

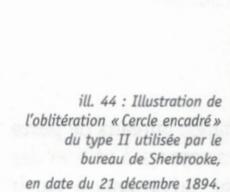
Il y a seulement une différence entre ces deux types du « Cercle encadré » : le deuxième type comporte un chiffre dans la partie supérieure de l'empreinte, tandis que le type I possédait plutôt une indication du moment de la journée.

La recension des plis comportant cette deuxième empreinte étend son utilisation jusqu'en novembre 1955. Cet usage tardif demeure l'un des grands mystères du « Cercle encadré », selon les auteurs de Squared Circle Postmarks of Canada (p. 85), qui demeure la grande référence pour cette oblitération.

Plusieurs plis de notre collection présenteront le type II. Nous n'en illustrons ici que deux : sur une carte postale, en date du 2 février 1897 (ill. 45), puis sur une enveloppe du 1^{er} juin 1898 (ill. 46).



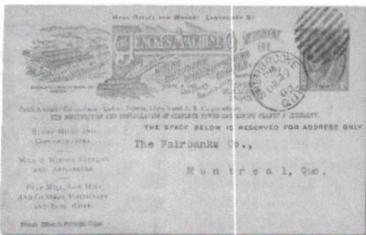
ill. 45 - Carte postale revêtue de l'oblitération du « Cercle encadré » du type II avec l'indice « 1 » en date du 2 février 1897, coll. Jacques Nolet



ill. 44 : Illustration de l'oblitération « Cercle encadré » du type II utilisée par le bureau de Sherbrooke, en date du 21 décembre 1894, coll. Luc Legault.



ill. 46 : Enveloppe revêtue de l'oblitération du « Cercle encadré » du type II avec l'indice « 1 » en date du 1^{er} juin 1898, coll. Jacques Nolet.



ill. 47 - Enveloppe revêtue de l'oblitération du « Duplex » de Sherbrooke en date du 29 décembre 1902, coll. Jacques Nolet.

« Duplex »

Il ne faut pas oublier les oblitérations « Duplex » (ill. 47). Nous ignorons pour le moment la durée précise de leur emploi postal par Sherbrooke, mais nous présumons qu'il y eut plusieurs types distincts.



ill. 48 - Carte postale revêtue de l'oblitération mécanique sans message avec les indices « 1 et B » en date du 18 août 1906 à 12-M, coll. Cimon Morin.

« Flammes »

À l'instar des autres grands bureaux de poste au pays, Sherbrooke commença à utiliser des machines d'oblitération mécanique à partir du 7 juin 1907 (D. Sessions, *The Early Rapid Cancelling Machines of Canada*, p. 130), avec d'abord le type « International ».

Ces machines produiront des flammes d'oblitération qui se retrouvent par conséquent sur le courrier traité par ce bureau: non seulement avec les vagues classiques ou type I (ill. 48), mais aussi avec des slogans publicitaires ou type II (ill. 49 et 50).



ill. 49 - Carte postale avec oblitération mécanique et message bilingue en date du 25 août 1928, coll. Cimon Morin.



ill. 50 - Enveloppe avec oblitération mécanique et message bilingue en date du 25 avril 1929, coll. Jacques Nolet.

Autres oblitérations

Il y a d'autres oblitérations qui ne peuvent entrer dans la catégorie des marques circulaires utilisées à Sherbrooke : les oblitérations roulettes et celles de fantaisie.

Oblitérations ROULETTES (1894-1917)

Bien que nous n'ayons pas d'illustration, Sherbrooke utilisa ces oblitérations à partir de 1894 (Jean-Guy Dalpé, *De l'utilisation des oblitérations roulettes dans la province de Québec*) jusqu'à aujourd'hui.

Oblitérations de fantaisie (1875-1886)

Suivant l'exemple de nombreux bureaux de poste québécois, Sherbrooke annula, à la fin du XIX^e siècle, au moyen d'un bouchon de liège taillé, les timbres apposés sur la correspondance. Nous appelons ces oblitérateurs des « oblitérations de fantaisie ». Certaines sont montrées sur des illustrations précédentes (voir ill. 24 et 26 ci-dessus). Par rapport aux autres bureaux de poste québécois, il s'agit là d'une assez belle floraison.

Conclusion

Ceux qui pensent que l'énumération des diverses marques postales utilisées à Sherbrooke (ou dans tout autre bureau de poste) demeure une sinécure, seront rapidement ramenés à la réalité. Il s'agit au contraire de l'une des tâches les plus ardues en histoire postale, que ce soit pour les débutants, ou, même, pour les spécialistes. Non seulement faut-il connaître parfaitement bien ce domaine, mais il faut en plus avoir accès aux ouvrages spécialisés et avoir beaucoup de chance pour ne rien oublier et pour en présenter une vue d'ensemble.

L'histoire postale du XIX^e siècle indique que le bureau de poste de Sherbrooke a utilisé trois grandes catégories de marques postales durant le premier siècle de son histoire: d'abord les manuscrites (pas encore retrouvées), puis les rectilignes (durant quatre années seulement) et finalement les circulaires (dont certaines se subdivisent en plusieurs types).

Il ne restera plus qu'à un autre amateur de l'histoire postale de cette ville d'en faire l'étude définitive, en précisant beaucoup mieux les années de départ et de fin de chacune de ces catégories d'oblitération. Il trouvera toutefois dans cette étude un bon point de départ pour sa recherche.

Afin de réaliser une étude complète de l'histoire postale de Sherbrooke, il faudrait également établir la liste exhaustive de ses maîtres de poste (premier ajout) et l'emplacement de l'édifice postal de Sherbrooke (deuxième ajout). Voilà ce que nous souhaitons au terme de cette communication!

Références bibliographiques

Ouvrages

- BOOGS, Winthrop S. *The Postage Stamps and Postal History of Canada*, Lawrence, The Quaterman Publications Inc., 1975, 870 p.
- CAMPBELL, Frank W. *Canada Post Offices 1755/1895*, Lawrence, Quaterman Publications Inc., 1972, 191 p.
- CAMPBELL, Frank W. *Canadian Postmarks to 1875*, Royal Oak, publié à compte d'auteur, 1958, 76 p. + Addenda.
- CHARRON, Jacques-J. *Marques postales du Québec 1763-1875*, publié à compte d'auteur, 1970, 77 p.
- MOFFAT, W.G. et G. Hansen. *The Squared Circle Postmarks of Canada*, British North America Philatelic Society, Altona, 1981, 485 p.
- JARRETT, Fred. *Stamps of British North America*, Lawrence, The Quaterman Publications Inc., 1975, 595 p.
- LOWE, Robson. *Encyclopaedia of British Empire Postage Stamps*, vol. V intitulé « North America », parties I et II, Perth, 1973, 760 p.
- SESSIONS, David F. *The Early Rapid Cancelling Machines of Canada*, Unitrade, Toronto, 1982, 140 p.
- WALKER, Anatole. *A Century of Quebec Postmarks and Postal Markings 1780-1880*, Montréal, sans date, publié à compte d'auteur, 77 p.
- WALKER, Anatole. *The 1829 Order*, Montréal, sans date et publié à compte d'auteur, 38 p.
- WALKER, Anatole. *The 1839-1842 Orders*, Montréal, sans date et publié à compte d'auteur, 80 p.

Catalogue

- MARESH et LEGGETT. *Canada Specialized*, publié à compte d'auteurs, Toronto, 1987, 162 p.

Brochure

- TEYSSIER, Grégoire et Marc BEAUPRÉ. *Initiation aux marques postales du Québec*, Société d'histoire postale du Québec, Sainte-Foy, 1998, 63 p.

Article

- DALPÉ, Jean-Guy Dalpé. « De l'utilisation des oblitérations roulettes dans la province de Québec », dans *Les Cahiers de l'Académie*, opus III, Montréal, 1985, p. F1 à F10.